



Fiche de renseignements

Stade André Savonne à Rochefort du Gard / Site : www.rsathle.com

Mail : contact@rsathle.com / Portable : 06 16 60 30 14 / Fixe : 04 90 26 62 99

Cotisations

Le maillot du club est obligatoire

Prix des maillots du club inclus dans le montant de la cotisation pour les nouveaux adhérents

		Nouvel adhérent (Maillot inclus)	Renouvellement licence (Sans maillot)
<u>Licence enfant "Athlé découverte"</u>			
Eveil athlétique	2018/2019/2020	200 €	185 €
Poussin	2016/2017		
<u>Licence "Compétition"</u>			
Benjamin	2014/2015	235 €	215 €
Minime	2012/2013		
Cadet	2010/2011		
Junior	2008/2009		
Espoir	2005/2006/2007		
Sénior	1993 à 2004		
Master	1992 et avant		
Hors stade Licence adulte "Athlé running"		210€	190 €
Marche nordique Licence adulte "Athlé santé"		195 €	175 €
<u>Réduction</u>			
Tarif dégressif, quelle que soit la licence, pour plusieurs membres d'un même foyer : -10€ à partir du second			

Horaires d'entraînement

<i>"Eveil athlétique" et "Poussin", mercredi de 14h00 à 15h15</i>
<i>"Benjamin", mardi de 18h30 à 20h, mercredi de 15h30 à 17h00, samedi de 10h30 à 12h00</i>
<i>"Minime", mercredi de 15h30 à 17h00, mardi ou jeudi de 18h30 à 20h00, samedi de 10h30 à 12h00</i>
<i>"Cadet/Espoir/Sénior/Master", mardi et jeudi de 18h30 à 20h00, samedi de 10h30 à 12h00</i>
<i>"Hors stade", mardi et jeudi de 18h30 à 20h00, samedi de 9h30 à 11h00</i>
<i>"Marche nordique", mardi de 18h30 à 20h00, samedi de 9h00 à 10h30</i>
<i>"Minime à Master/Hors stade/Marche nordique", séance « 'Préparation Physique » , lundi de 18h30 à 20h00</i>
<i>Inscriptions</i>
<i>Samedi 5 septembre 2026 "Salle Jean Gallia" de 9h à 13h (Forum des associations) Stade André Savonne</i>

Documents à fournir

- Formulaire d'inscription à télécharger sur notre site internet : www.rsathle.com,
- Le règlement intérieur dûment signé,
- Le montant de la cotisation, soit : espèce, chèque, virement bancaire, Coupons sport, Chèques vacances, UP Sport & loisirs, Tickets Loisirs et Pass'Sport sont acceptés.
(Possibilité de payer sur 2 à 4 mois consécutifs, mais pas de règlement trimestriel).

Début des entraînements

Le mardi 8 septembre à 18h30, pour les catégories à partir de Benjamins.

Le mercredi 9 septembre à partir de 14h00 pour les catégories Eveil Athlétique & Poussins.



Fiche d'inscription

Stade André Savonne à Rochefort du Gard / Site : www.rsathle.com

Mail : contact@rsathle.com / Portable : 06 16 60 30 14 / Fixe : 04 90 26 62 99

A remplir en lettre capitales *

Athlète	Parents
---------	---------

(Seulement si différent)

Nom (*) :	Nom (*) :
Prénom (*) :	Prénom (*) :
Date naissance (*) :	
Adresse (*) :	Adresse (*) :
Tél. fixe :	Tél port. Mère :
Tél. port. :	Tél port. Père :
Adresse mail (*) :	Adresse mail obligatoire (*) :

Nom du médecin :

Madame ou Monsieur (1) autorise ou n'autorise pas
(1) les dirigeants de Rochefort Sport Athlétisme à prendre la décision la plus adaptée
(transfert à l'hôpital, appel d'un médecin le plus proche, etc.) en cas d'accident concernant mon
enfant :

.....

Signature de l'athlète	Signature des parents (si athlète mineur)

AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE ATTESTATION DE PAIEMENT COTISATION RSA : OUI / NON

(*) Veuillez à écrire très lisiblement afin d'éviter les erreurs de saisie, surtout votre « email ».

REGLEMENT INTERIEUR

1.Assiduité

A/ Aux entraînements : Eveil Athlétique (EA) & Poussins (PO) : 1 fois par semaine. Benjamins, Minimes, Cadets et plus : 3 à 4 fois par semaine.

B/ Aux compétitions :

- Saison d'hiver :

Deux cross choisis par l'ensemble du club et les Championnats Départementaux.

- Saison sur piste :

Pour les catégories Eveil athlétique et Poussins : Triathlons ou Kid's athlé choisis par le club. Pour les catégories Benjamins et Minimes, les Trophées Gardois plus les Championnats Départementaux. Participation aux Championnats Régionaux selon les qualifications.

Pour les catégories à partir de Cadets, participation aux Championnats Départementaux et Régionaux, aux Soirées Gardoises et plus si qualification.

2.Comportement : L'athlète est tenu d'arriver à l'heure, respecter les entraîneurs, ses camarades, les plans d'entraînement, les installations et le matériel et défendre et promouvoir les couleurs du club. En cas d'incivilités répétées, le club se réserve le droit d'exclure un athlète.

3.Absence : **En cas de maladie, blessure ou autre cause d'absence, il est impératif de prévenir l'éducateur ou le secrétariat.** Quand un athlète ne se rend pas à une compétition à laquelle il est inscrit, l'organisateur peut infliger une pénalité financière au club dans lequel il est licencié. Si aucun motif ne justifie cette absence, le club se réserve le droit de demander à l'athlète le règlement de cette pénalité.

4. Tenue : L'athlète devra venir à l'entraînement avec : Des chaussures de sport, un short, un Teeshirt et un survêtement, un sac de sport dans lequel on trouvera : un coupe-vent, une casquette, une bouteille d'eau, une barre énergétique et/ou un fruit (pour la fin de l'entraînement).

A partir de la catégorie Benjamin : une montre chrono avec laps.

Pour les compétitions, la licence (seulement pour celles qui ne sont pas organisées par le club), des vêtements de rechange et 4 épingles à nourrice (pour le dossard).

Le port du maillot aux couleurs du club est obligatoire pour toutes compétitions, et peut être également porté lors des entraînements.

5. Horaires : Les entraînements se dérouleront les lundis, mardis et jeudis de 18h30 à 20h00, mercredi de 14h00 à 17h00, et samedi de 9h30 à 12h00. Ces entraînements commencent à l'heure précise. Les parents sont priés de respecter les horaires de fin de séance pour venir chercher leurs enfants sur le lieu d'entraînement. L'association ne peut être tenue pour responsable des incidents ou accidents qui surviendraient avant et après les heures d'entraînement.

6. Autorisation parentale : Les parents autorisent les entraîneurs et les membres du club à véhiculer leurs enfants aux compétitions. Dans le cas contraire, la présence des parents est obligatoire. Les parents des athlètes seront quelquefois sollicités pour les déplacements aux compétitions.

7. Droit à l'image : Toutes photos prises lors des entraînements, des compétitions et autres manifestations organisées par le club pourront être utilisées par celui-ci, pour son site Internet et divers articles, sauf refus écrit de votre part et adressé au président du club.

Les entraîneurs sont à l'écoute des parents et athlètes avant et après les séances, ou sur rendez-vous.

Signatures (Faire précéder de la mention « lu et approuvé »)